SCRIPTA

Numéro Scripta: 2630

Auteur(s): Robert de Neuville, écuyer, garde du sceau de la châtellenie de Bellême, Mortagne (vicomte),

Bellême (vicomte)

Bénéficiaire(s): Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, Saint-Martin, dépendance Saint-Martin de Marmoutier

(prieuré)

Genre d'acte : charte

Authenticité: non suspect

Datation: 1299, 26 mars

Action juridique: autre

Langue du texte : ancien français

Analyse

Vente au prieur de Saint-Martin, par Hémeri de Provencé, pour le prix de quarante-sept sols six deniers, d'un chemin conduisant de la maison de Colin de Vaussé à la terre des hoirs de Hemmart des Chaises.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Barret Philibert (Abbé), *Cartulaire de Marmoutier pour le Perche*, Mortagne-au-Perche, Meaux (Documents sur la province du Perche ; 3e série, 2), 1894, n° 123, p. 130.

Texte établi d'après a

A touz.... Robert de Nuefvile, escuier, vicomte de Mortagne et de Bellême, saluz.

Sachez que devant Guillerme des Hays, notre clert jurez à ce establiz, vint Hémeri de Provencé et requennut qu'il a vendu et otroié au priour et au couvent de Saint-Martin de Viez-Bellême et à leur successeurs, pour quarante et sept souz et sis deniers tornoys, à lui dou dit acheteur enterignement paez, et des quex il se tint pour bien paez en deniers nombrez, une voye qui vient dou herbege Colin de Vausé droit à la terre au hers feu Hemmart des Cheses, et qui est entre le bois Colin de Vausé et la vigne, laquele voye, si comme ele se pourssiet en lonc et en lé, le dit Hemmart est tenuz au priour et au couvent dessus dit garantir.....

Ce fut fet l'an de grâce mil CC quatrevinz diz et uit le juedi enprès la saint Benoyt.